

Stratégie Financité 2025-2029

# CAP 2030



**Financité**

Ce document est un résumé du plan stratégique approuvé en assemblée générale

## À PROPOS

Financité est un mouvement pluraliste dont le but désintéressé est de développer la recherche, l'éducation et l'action en matière de finance responsable et solidaire afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Cette mission se décline aujourd'hui autour de cinq enjeux qui remplissent la double condition suivante :

1. être parmi les plus essentiels à l'horizon 2030 pour tendre vers une société plus juste et plus humaine, d'une part,
2. compter parmi ceux sur lesquels Financité a le plus de capacité de peser, grâce aux connaissances, outils et activités qu'elle a développé à ce jour, d'autre part.

Il s'agit de la responsabilité et de la solidarité mentionnés dans le but du mouvement ainsi que de trois autres enjeux qui remplissent la double condition précitée et qui en sont une conséquence : l'inclusion, la proximité et le climat.

Le présent document vise à fixer les objectifs de Financité à l'horizon 2030. Pour y parvenir, il se fonde sur trois éléments :

1. sa mission, c'est-à-dire la raison d'être de Financité, et les enjeux principaux autour desquels se décline concrètement aujourd'hui cette mission ;
2. sa vision, c'est-à-dire comment envisageons-nous Financité en 2030 ;
3. sa stratégie, c'est-à-dire la manière dont nous réaliserons cette vision

Ce plan est le résultat d'une évaluation du plan stratégique 2019-2023, d'un remue-méninge de l'équipe de permanent-e-s, et de débats menés par la conseil d'administration. Le présent plan a été présenté et approuvé par l'Assemblée générale du 25 novembre 2023.



# INTRO

# RESPONSABILITÉ

La citoyenneté, qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne, c'est, traditionnellement, la jouissance des droits civils et politiques. Nous considérons que les exigences auxquelles doit se soumettre la finance aujourd'hui doivent se concevoir, bien sûr, à l'aune des droits civils et politiques, mais aussi des droits fondamentaux de deuxième génération, « économiques et sociaux » ou encore de troisième génération, « droits de solidarité » comme le droit à la paix, au développement, à un environnement sain, au patrimoine commun de l'humanité, à l'information.

Le premier niveau de ce réencastrement est la finance responsable. Selon la définition qu'en donne Financité, la finance peut être qualifiée de responsable si elle porte la même attention aux conséquences sociales,

environnementales et économiques de son activité ou, pour le dire autrement, si elle ne porte pas atteinte à l'intérêt général.

Cela suppose que soient réunis les trois éléments suivants :

1. les grands facteurs de production que sont le travail, le capital et la nature contribuent de manière équivalente au bien-être des populations,
2. le système financier est stable,
3. il favorise l'intérêt de la collectivité sur le moyen-long terme.



## ANALYSE ÉCONOMIQUE

Financité a un objet social limité à la finance. Au travers de l'investissement socialement responsable (ISR), d'abord, et de la stabilité du système financier, ensuite, elle essaye que celle-ci contribue à une société plus juste et plus humaine. Pour autant, la finance s'inscrit dans un cadre plus large qui est l'économie en sorte que, par la force des choses, Financité a été amenée à s'intéresser à la théorie économique, c'est-à-dire comprendre comment fonctionne une économie et plus précisément, comment la société gère ses ressources rares.

L'analyse économique chez Financité est donc davantage traitée pour assurer une cohérence avec la dimension financière que comme un sujet à part entière, en sorte que Financité est rarement considéré comme une actrice de référence sur cette matière même si elle commence à faire l'objet de sollicitations, en particulier sur la fiscalité.

### STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

Financité a commencé à s'intéresser à la stabilité du système financier à la suite de la crise financière de 2007-2008. Elle a donc dû développer une expertise qui lui faisait défaut jusqu'alors. Celle-ci lui a permis de poser la question du paradigme : quelle représentation avons-nous de la finance ? quel modèle cohérent voulons-nous pour l'avenir ?

Elle y a consacré deux livres (Crise financière et modèles bancaires, 2012 ; Dessine-moi une banque, 2021) mais aussi de nombreuses analyses, animations, plaidoyer...

Il est abusif de considérer que Financité soit pour autant devenue un actrice de référence sur cette matière même si elle est de plus en plus sollicitée à ce sujet.

### STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

Financité a développé une activité importante en matière d'ISR depuis le début des années 2000 : études sur le marché de l'ISR, études sur d'autres aspects de l'ISR (incitants ...), analyses, base de données sur le site, listes noires, formations, animations, plaidoyer ...

Alors que, au début, Financité jouait essentiellement un rôle de promotion de la responsabilité financière à une époque où l'ISR était largement méconnu, y compris dans le monde financier, elle a de plus en plus développé une vision critique à mesure que se développaient des stratégies de greenwashing sur le marché.

Financité reste une actrice de référence sur cette matière et est régulièrement sollicitée comme experte de celle-ci.

*état des lieux*

# RESPONSABILITÉ

# RESPONSABILITÉ

## EN 2030

Financité a réussi à faire avancer la finance en matière de responsabilité et à ce que l'intérêt collectif et la stabilité financière prime sur les rendements financiers :

1. les fonds d'investissement et les banques sont contraints à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales dans les financements qu'ils accordent et à fournir une totale transparence sur ceux-ci,
2. les règles de prudence imposées aux banques sont renforcées et leurs actifs plus strictement contrôlés par la BCE grâce aux stress-test qu'elle définit et met en oeuvre.

1. Se positionner comme coalition de la société civile belge en vue de faire entendre sa voix dans la définition des activités économiques qui ont un impact favorable sur l'environnement et qui contribuent à des critères sociaux comme la réduction de la pauvreté ou l'amélioration de l'éducation et de la santé.
2. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue de contraindre les fonds d'investissement et les banques à respecter un certain nombre de caractéristiques environnementales et sociales dans les financements qu'ils accordent et à fournir une totale transparence sur ceux-ci,
3. Développer les analyses qualitatives relatives aux caractéristiques environnementales et sociales des financements accordés par les fonds d'investissement et les banques et mener des campagnes dénonçant leur mauvaise qualité lorsqu'elle a été mise en évidence,
4. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue d'interdire, sous peine de sanctions pénales, le financement de toute société ou État qui viole les droits fondamentaux (les droits humains, les droits sociaux, les droits civils, liés à l'environnement et à la bonne gouvernance), en se basant sur les conventions internationales ratifiées par la Belgique.
5. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue de renforcer les règles de prudence imposées aux banques et le contrôle de leurs actifs par la BCE grâce aux stress-test qu'elle définit et met en oeuvre.

# SOLIDARITÉ

Le deuxième niveau de ce réencastrement de la finance dans la société est la solidarité. La finance solidaire est une finance responsable plus engagée puisqu'elle consiste à fournir, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, l'argent nécessaire à la réalisation d'opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l'humain, la culture et/ou l'environnement, en vue de favoriser le bien commun, la cohésion sociale et la gouvernance démocratique.

Elle place ainsi le souci de bien commun, de cohésion sociale et de gouvernance démocratique avant celui du rendement financier immédiat et permet :

- de répondre à des besoins réels de financement de personnes ou de groupes pour sortir de la précarité ;

- de favoriser l'émergence d'activités nouvelles rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques (environnement, éducation, action sociale, etc., particulièrement sur le plan local) ;
- et de faire la preuve que l'économie peut être utilisée de façon plus humaine au service des hommes.

L'ordre de priorité est donc inversé et la finance se place, avant toute chose, au service de l'intérêt général.



## SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

Nous y reviendrons dans les volets inclusion et climat.

### UTILISER L'ÉCONOMIE DE FAÇON PLUS HUMAINE

Soumettre la finance à l'intérêt général, y compris si cela contrarie le rendement financier, ce que Financité appelle la finance solidaire, participe depuis toujours à l'ADN du mouvement même si cet aspect s'est renforcé au fil du temps, parallèlement au développement d'une vision critique de l'ISR.

Financité a été précurseur en finance solidaire dans l'ensemble de ses activités de recherche (études, analyses), d'éducation (animations, formations) et d'action (création et gestion d'un label de qualité « finance solidaire », participation active dans la création et la gestion de la banque NewB et de la coopérative de financement F'in Common, accompagnement des entreprises qui désirent se développer avec l'aide du financement citoyen, plaidoyer).

Financité est clairement vu comme une actrice de référence dans cette matière par les parties prenantes de l'économie sociale, ce qui est confirmé par le succès grandissant du label précité ainsi que par les subventions reçues depuis de nombreuses années tant en RBC qu'en Wallonie pour son activité d'accompagnement des entreprises qui désirent se développer avec l'aide du financement citoyen.

*état des lieux*

# SOLIDARITÉ

### STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

Une des finalités de la finance solidaire, à côté de la lutte contre la précarité et du soutien aux entreprises qui ont une gouvernance respectueuse des principes de l'économie sociale, est de favoriser l'émergence d'activités nouvelles pas ou mal financées par les banques classiques (environnement, éducation, action sociale, etc., particulièrement sur le plan local).

A l'exception notable du financement des travaux de performance énergétique, qui fait l'objet de l'enjeu climatique dont il sera question plus loin, il faut bien reconnaître que Financité a été peu active sur ce volet dans l'ensemble de ses activités de recherche, d'éducation et d'action. Il y a pourtant des secteurs innovants (énergie éolienne, Agences Immobilières Sociales (AIS) ...) qui sont demandeurs de financement solidaire et/ou tentent de les organiser eux-mêmes.

# SOLIDARITÉ

## EN 2030

Financité a réussi à faire avancer la finance en matière de solidarité et à rendre la finance solidaire populaire au point que l'encours sous le label

1. atteint 1 % du patrimoine financier net des Belges ( $\pm$  11,5 Mds),
2. et répond aux besoins d'initiatives nouvelles

1. Renforcer fortement les moyens dédiés à la communication des produits de finance solidaire d'ici à 2030,
2. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en faveur des incitants spécifiques à la finance solidaire d'ici à 2030,
3. Fédérer les entreprises labellisées et leur offrir un accompagnement ainsi que des services et outils répondant à leurs besoins, concernant par exemple la mesure de leur impact,
4. Organiser la Foire de la Finance Solidaire une à deux fois par an dans chaque régionale en RW/RBC pour permettre aux entreprises labellisées de se présenter et au public de faire leur connaissance,
5. Imaginer, tester et développer des formules nouvelles de financement des entreprises d'économie sociale d'ici à 2030.

# INCLUSION

En comparaison de pays voisins et semblables, les dépenses sociales publiques rapportées au PIB sont en Belgique les plus élevées, juste derrière la France. Elles représentent 28,9% du PIB, contre 20% en moyenne dans l'OCDE. Il s'agit de l'ensemble des dépenses sociales publiques dont la gestion est assurée par les administrations publiques centrale, locales et organismes de sécurité sociale. Cela représente environ 10.000 euros par habitant. Ces dépenses comptaient pour 24,7% du PIB il y a vingt ans.

Pourtant, la pauvreté reste un problème massif : plus de deux millions de Belges vivent dans une situation de risque de pauvreté et d'exclusion sociale, près de 500.000 personnes sont confrontées à une déprivation matérielle grave. Le risque de pauvreté ou d'exclusion est quasiment stable dans la durée, autour de 20%, ce

qui est plus important que chez nos voisins, de manière générale et pour de nombreuses catégories de la population.

Il en résulte que, de manière générale, la Belgique n'est actuellement pas efficace dans sa lutte contre la pauvreté. L'État et les acteurs de la société civile doivent donc mieux assurer et protéger les personnes contre les accidents et hasards de la vie et ainsi limiter la portée de cette injustice du hasard. Ils doivent intervenir sur les conditions de possibilité d'une vie digne. Cela suppose, dans le domaine financier, de

1. garantir à chacun d'avoir accès à des produits et services financiers appropriés à sa situation sociale, économique et financière,
2. renforcer la protection des utilisateurs et utilisatrices de ces produits et services et
3. prévenir et traiter le surendettement.



## GARANTIR L'ACCÈS À DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS APPROPRIÉS

Financité a développé une activité importante en matière d'inclusion financière depuis le début des années 2000. Financité reste une actrice de référence sur cette matière et est régulièrement sollicitée comme experte de celle-ci. Même si certaines dimensions particulières comme l'accès au cash et l'accessibilité bancaire mise à mal par la digitalisation, ont pris énormément de place ces derniers mois, cela ne doit pas occulter l'expertise reconnue à Financité et les sollicitations nombreuses reçues sur les autres aspects d'accès à des produits et services financiers appropriés.

Une difficulté reste néanmoins de faire participer les publics concernés par l'exclusion financière à la vie du mouvement Financité. Par ailleurs, l'expertise qui s'est construite au fil des années concerne principalement les produits et services bancaires tandis que celle concernant les produits et services d'assurance est plus récente et moins profonde.

### PROTECTION DES UTILISATEURS ET UTILISATRICES DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

Même si elle est forcément composée d'utilisateurs et utilisatrices de produits et services financiers, Financité ne s'est jamais positionnée comme organisation veillant, de manière générale, à la protection et à la défense des consommateurs dans le secteur de la finance.

L'actualité récente en matière de disparition d'agences bancaires et de distributeurs de billets, mais aussi des sollicitations répétées sur d'autres sujets relevant de la protection des consommateurs, comme les taux d'intérêts sur les comptes d'épargne ou l'accès au crédit, amènent progressivement Financité à se positionner de manière plus généraliste que seulement comme expert de l'inclusion financière.

### STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER

Depuis de nombreuses années, Financité propose des animations pour lutter contre ces nouvelles vulnérabilités, au nombre desquelles figure l'exclusion financière et le surendettement qui peuvent également constituer un obstacle à l'insertion professionnelle et conduire ainsi à une marginalisation et à une pauvreté durables. Le rôle de Financité comme actrice de référence en la matière est confirmé par les subventions reçues depuis de nombreuses années en Wallonie au titre de la prévention du surendettement et, plus récemment, par le Fonds social européen (FSE).

*état des lieux*

# INCLUSION

# INCLUSION

## EN 2030

Financité a réussi à faire avancer la finance en matière d'inclusion, à savoir :

1. contraindre davantage les prestataires de services financiers afin que leur politique soit inclusive par défaut,
2. donner davantage de droits aux personnes en situation d'exclusion financière,
3. faire émerger un observatoire public de l'inclusion financière et
4. créer un mouvement qui rassemble les personnes en situation de surendettement.

1. Créer une coalition de la société civile belge en vue de promouvoir l'inclusion financière afin que toute personne puisse accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par des prestataires classiques, adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société belge,
2. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue de l'adoption d'une loi pour garantir l'accès aux services financiers et la création d'un observatoire public de l'inclusion financière,
3. Se faire reconnaître comme organisation de consommateurs en matière de services et produits financiers qui se focaliserait sur la défense des intérêts des consommateurs et consommatrices vulnérables et sur la promotion de la finance responsable et solidaire. A ce titre, rendre des avis sur les problèmes liés à la consommation de ces produits et l'utilisation de ces services ainsi que sur les problèmes présentant de l'importance pour les consommateurs et, en cas de nécessité, introduire une action en réparation collective en relation directe avec la finance responsable et solidaire.
4. Accentuer l'offre d'éducation et de formation relatives aux services financiers avec un focus particulier aux personnes surendettées et/ou exclues bancaires.

# PROXIMITÉ

À la suite de la crise financière de 2008 et aux cures d'austérité qui ont suivi, la mondialisation et le modèle néolibéral ont fait l'objet de critiques de plus en plus virulentes, mouvement qui va s'accélérer avec la pandémie et la guerre en Ukraine. Les acteurs économiques reconsidèrent dès lors leurs stratégies et prônent un découplage réduisant les interdépendances, c'est-à-dire de doubler les chaînes d'approvisionnement, voire de les relocaliser dans les pays développés, plus stables.

Cette relocalisation de l'économie, par opposition à la globalisation économique, ne peut se faire sans une relocalisation de son contrôle, c'est-à-dire de son financement et de son actionnariat, pour s'assurer que les biens et services non seulement soient produits localement mais bénéficient également aux populations locales.

Cette finance de proximité favorise la création de réseaux d'échanges locaux, resserre les liens entre producteur-rice-s et consommateur-rice-s et soutient financièrement les initiatives au niveau local. C'est une finance qui est intégrée dans la vie économique et sociale locale en intégrant des objectifs sociétaux dans la stratégie économique mais aussi en permettant un contrôle local des initiatives économique et une destination majoritaire des bénéfices vers le territoire. Cela suppose, dans le domaine financier, de

1. nourrir et soutenir l'émancipation des citoyen-ne-s et la transformation sociale dans le domaine financier,
2. développer une finance solidaire qui soutienne les différents acteurs et actrices d'une économie locale, durable et coopérative et
3. mettre en place des systèmes d'échanges locaux pour favoriser les filières de circuits courts et une consommation responsable.



## ÉMANCIPATION CITOYENNE ET TRANSFORMATION SOCIALE

À la base de tout changement systémique se trouvent les hommes et les femmes qui forment la société. Il est donc essentiel de donner un espace d'émancipation et de construction d'un projet politique à celles et ceux qui partagent l'ambition de Financité d'une société plus juste et plus humaine. Depuis le début des années 2000, Financité consacre dès lors une partie importante de son activité au développement d'une action d'éducation permanente. Elle s'est progressivement vue reconnaître comme une actrice de référence dans ce domaine, bénéficiant depuis 2007 d'une reconnaissance comme association d'éducation permanente et depuis 2019 comme mouvement d'éducation permanente. Parallèlement mais beaucoup plus modestement, Financité a développé une activité d'éducation financière à l'école, essentiellement au travers de la formation d'enseignant-e-s.

### SOUTIEN DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET ACTRICES

Financité a développé une dimension particulière, à mi-chemin entre l'éducation permanente et l'accompagnement des entreprises. Elle consiste à assister des collectifs citoyens qui réfléchissent et agissent en vue de créer des initiatives économiques répondant à leurs besoins dans leur bassin de vie. L'accompagnement de Financité se situe majoritairement en amont de la création d'une entreprise de l'économie sociale (ASBL ou coopérative) et a pour objectif de permettre au collectif de comprendre les systèmes économiques et plus particulièrement celui qui structure les entreprises de l'économie sociale : financement, gouvernance, modèle économique, etc. D'autres interventions se situent en aval avec, par exemple, des interventions en marge ou au sein des assemblées générales (animation de débat à propos de l'affectation des futurs bénéficiaires, ajustement de la gouvernance...).

*état des lieux*

# PROXIMITÉ

### SYSTÈMES D'ÉCHANGES LOCAUX

Financité a dédié beaucoup de temps aux monnaies locales et citoyennes (MLC) dans l'ensemble de ses activités de recherche (études, analyses), d'éducation (animations) et d'action (notamment la création et la gestion d'un système de paiement électronique), travaillant particulièrement à la mise en réseau pour que ces initiatives locales s'articulent, se renforcent mutuellement et débouchent sur l'émergence d'alternatives concrètes qui visent la transformation sociale. Cette implication mais également le fait que les groupes qui soutiennent ces monnaies sont membres de Financité fait que cette dernière est clairement considérée comme l'actrice de référence en ce domaine.

Si, fin 2022, 17 monnaies locales et citoyennes disséminaient encore leurs billets colorés dans les portefeuilles des utilisateurs et utilisatrices ou dans les caisses des commerces prestataires, il est clair que les monnaies locales et citoyennes dont la dynamique a été si forte ces dernières années sont désormais en perte de vitesse.

# PROXIMITÉ

## EN 2030

Financité a réussi à faire avancer la finance en matière de proximité, via :

1. un mouvement, avec trois axes solides en animations citoyennes, publications et campagnes, présent dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
2. un appui considérable à toutes les activités nouvelles qui répondent à des besoins sociétaux locaux en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
3. un soutien au réseau de MLC.

1. Renforcer l'activité d'éducation permanente et favoriser ainsi la création de nouvelles formes d'organisation, d'apprentissage, de service, de revendication et de résistance et donc aussi la fonction d'anticipation sociale et d'émancipation du·de la citoyen·ne.
2. Développer des campagnes et des activités de sensibilisation et de plaidoyer au niveau local pour interroger l'économie globalisée, c'est-à-dire de considérer le monde, comme espace, comme société et comme échelle pertinente d'analyse dans de nombreux domaines, au détriment de l'échelle locale.
3. Construire des espaces de construction d'un projet politique, social et économique à celles et ceux qui veulent améliorer le fonctionnement de notre démocratie au niveau local.
4. Encourager la création de relais dans chaque commune afin de déceler les innovations locales et les faire bénéficier du soutien, de l'accompagnement, et des autres services proposés par Financité.
5. Poursuivre le soutien aux MLC, dont l'amélioration de leur notoriété grâce à des campagnes de communication, et favoriser ainsi la stabilisation d'un réseau actif via la démonstration de leur pertinence et de leur financement pérenne.

# ENVIRONNEMENT

La finance produit un impact, qu'il soit positif ou négatif, sur l'environnement. Chez Financité, nous pensons que la finance doit urgemment accompagner la transition écologique.

Les derniers chiffres de la Fondation Roi Baudouin, qui datent de 2021 montrent qu'un ménage sur cinq était en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire dans l'incapacité d'accéder – dans son logement – à l'énergie qui lui est nécessaire, pour un coût abordable au regard de ses revenus. Dans la classe moyenne inférieure, ce chiffre s'élève même à un ménage sur trois. Pour les propriétaires de logements qui consomment énormément de chauffage et/ou sont très mal isolés, c'est la double peine. Ce sont également ceux qui ont le moins de moyens pour les rénover, non seulement ils sont victimes aujourd'hui de précarité énergétique mais ils risquent

également d'être demain victimes de l'augmentation des exigences publiques en la matière. Sans compter que la performance énergétique a toujours plus d'impact sur le prix de vente des biens immobiliers.

Il en résulte que nous devons donc :

1. réaliser les investissements supplémentaires nécessaires pour atteindre l'objectif européen de baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 même si cela ne crée pas de richesse équivalente à court terme,
2. faire supporter cette charge par les épaules les plus larges,
3. s'assurer que ces investissements ne portent pas atteinte à la satisfaction des besoins essentiels (se loger, se déplacer, se nourrir) de la population et, en particulier, des classes populaires.



## RÉALISER LES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES

Financité a développé une activité importante en matière d'ISR depuis le début des années 2000 afin que le secteur privé oriente massivement les flux financiers vers une économie décarbonée, durable, responsable. Cet objectif est toutefois loin d'être satisfait : les banques publiques ont dû financer 321 milliards de dollars d'investissement climat en moyenne annuelle sur 2019-2020, soit un peu plus de la moitié des investissements climat totaux (632 milliards de dollars). Financité ait plaidé depuis de nombreuses années pour recréer un pôle public de financement et participé à des coalitions comme « Belfius est à nous ». Toutefois ses activités de recherche, d'éducation et d'action ont été modestes sur ce sujet. On ne peut pas considérer que Financité soit considérée comme une actrice de référence sur le sujet de la banque publique. Par contre, Financité a développé depuis le milieu des années 2000 une réelle expertise tant sur la création que la mise en oeuvre de mécanismes financiers visant à favoriser la réalisation de travaux de performance énergétique. Cette tendance s'est accélérée depuis deux ans.

### FAIRE SUPPORTER CETTE CHARGE PAR LES ÉPAULES LES PLUS LARGES

Financité a toujours plaidé pour une juste fiscalité, estimant qu'un enjeu de celle-ci est de renforcer la fonction redistributive de l'impôt qui vise à réduire ou à atténuer les inégalités. Sur ce sujet également, ses activités de recherche, d'éducation et d'action ont toutefois été modestes.

Le contexte actuel, lié au fait que les investissements supplémentaires nécessaires pour atteindre l'objectif européen de baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 ne va pas créer de richesse équivalente à court terme, repose évidemment avec plus d'acuité que jamais la question de la contribution fiscale : comment va-t-on en faire supporter le coût de la transition par les épaules les plus larges ?

### ASSURER LA SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS

A côté de la promotion de l'ISR et d'un plaidoyer en vue de recréer un pôle public de financement, il va de la responsabilité de Financité et, plus largement, de la finance solidaire de concevoir et mettre en oeuvre des formules financières qui permettent de répondre simultanément aux problèmes de fin du monde et de fin du mois en permettant à la fois d'accélérer la transition écologique et de réduire la facture énergétique. Cette dimension n'a été traitée que récemment par Financité même si l'urgence de la question et le peu d'acteurs s'en préoccupant ont eu pour effet un développement significatif de ce sujet, essentiellement dans les activités de recherche (plusieurs études et programme de recherche-action).

*état des lieux*

# ENVIRONNEMENT

# ENVIRONNEMENT

## EN 2030

Financité a réussi à faire avancer la finance en matière de climat, à savoir :

1. accompagner les pouvoirs publics dans une meilleure orientation de l'argent (public) pour rencontrer les objectifs climatiques, environnementaux et sociaux,
2. proposer des formules financières pour les initiatives de transition et
3. faire adopter des mesures qui taxent plus le capital que le travail.

1. Accroître la production de connaissances de Financité sur le financement de la transition et la justice fiscale ;
2. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue de conditionner les investissements publics au respect des objectifs climatiques ;
3. Développer des campagnes et des activités de plaidoyer en vue de faire adopter des mesures qui taxent plus le capital que le travail.
4. Augmenter la capacité de Financité à imaginer, tester et développer des formules nouvelles de financement des travaux favorisant la performance énergétique des bâtiments ;
5. Sur base des expérimentations et en fonction de leur évaluation, rendre accessible à toutes et tous des formules de financement de la transition adéquate au travers, par exemple, d'un ou plusieurs fonds d'investissement citoyen pour les initiatives climatiques avec garantie d'État.

## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

### CONFORTER L'ÉTAT DE DROIT ET LES DROITS FONDAMENTAUX

A l'heure où des formes d'illibéralisme fleurissent aux quatre coins du monde, qui tentent d'imposer la primauté du politique par rapport à l'État de droit et aux droits fondamentaux, il n'est pas inutile de rappeler que ces derniers constituent la référence essentielle dans la démarche d'émancipation que poursuit Financité.

Notre mouvement vise à ce que la finance soit soumise au respect du droit humanitaire, des droits sociaux, des droits civils, de l'environnement et de la gouvernance – et non l'inverse. Promouvoir la connaissance, la compréhension et l'appropriation des droits individuels et collectifs sous l'angle de la finance responsable s'inscrit donc au cœur de son engagement.

Le travail de Financité sur les droits se décline en quatre objectifs :

1. faire connaître les droits fondamentaux et faire comprendre leur articulation avec une finance responsable et solidaire,
2. explorer de nouveaux droits,
3. promouvoir leur exercice auprès des institutions politiques, mais également auprès de l'ensemble des citoyen-ne-s (par exemple l'exercice du droit à un crédit approprié ou du droit à un logement décent) et
4. dès 2024, augmenter les activités d'éducation permanente liées au genre.



## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

### CONFORTER LE MOUVEMENT

Financité souhaite une affirmation forte du mouvement qu'il incarne pour montrer que vouloir une finance responsable et solidaire, respectueuse des personnes et de l'environnement n'est pas le diktat d'une fraction ultra sensibilisée de la population mais bien le désir de la toute grande majorité d'entre nous.

Le travail de Financité sur le mouvement se décline en quatre objectifs :

1. Augmenter le nombre de membres des trois collèges,
2. Augmenter la diversité de toute nature au sein du collège citoyen,
3. Faire évoluer le collège solidaire vers une forme de fédération des structures dont les financements sont labellisés « Finance solidaire » en soumettant la qualité de membre de ce collège à l'obtention du label,
4. Développer la structuration locale et régionale pour améliorer la participation.

### CONFORTER L'EXPERTISE

Financité a développé depuis de nombreuses années une activité de production de services, d'études et d'analyses en matière de finance responsable et solidaire qui en font une référence en la matière.

Cette activité permet le développement d'une expertise de haut niveau, fournissant les outils nécessaires pour juger de la situation existante mais aussi pour imaginer et mettre en place des solutions nouvelles et efficaces, porteuse d'une réelle transformation. Son but principal est donc d'acquérir des connaissances et de les transmettre.

Le travail de Financité sur l'expertise se décline en trois objectifs :

1. Se faire agréer comme institution scientifique,
2. Augmenter les accompagnements collectifs et personnalisés qui s'adressent aux entrepreneurs et porteurs de projets qui souhaitent mobiliser l'épargne citoyenne,
3. Assurer des formations qui s'adressent aux professionnels des secteurs banques et assurances.

### CONFORTER LE PLAIDOYER

Depuis de nombreuses années, Financité développe une action de plaidoyer qui vise à faire bouger les lignes au niveau politique. Pour répondre aux objectifs de changement de paradigme mentionnés dans les objectifs thématiques, Financité doit augmenter les moyens alloués au plaidoyer : lui consacrer 5 % de l'ensemble des ressources du mouvement.

## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

### CONFORTER LA NOTORIÉTÉ DES ACTIVITÉS DE FINANCITÉ

Financité est reconnue par de nombreux acteurs professionnels, que ce soit sur l'investissement socialement responsable, l'inclusion financière ou encore l'économie sociale.

Cependant, cette expertise et les outils mis en place sont souvent peu connus par le grand public. Une meilleure notoriété est un enjeu tant en termes d'utilisation de nos outils (par exemple pour que plus de citoyen·ne·s investissent dans la finance solidaire) que de popularité de nos activités (fréquentation de nos animations et capacité pour Financité de toucher de nouveaux publics).

### CONFORTER UNE ASSISE ÉCONOMIQUE SOLIDE ET STABLE

Les enjeux portés par Financité sont ambitieux et ne peuvent être atteints que moyennant une assise économique solide et stable.

Pour conforter celle-ci, deux objectifs sont fixés :

1. Porter le pourcentage de revenus pérennes à 75 %,
2. Porter le ratio de solvabilité à 20 %.

### CONFORTER L'ORGANISATION ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ÉQUIPE EXÉCUTIVE

Financité base son action sur des valeurs de solidarité, de transparence et de professionnalisme qui doivent se traduire concrètement dans la manière dont s'organise l'équipe exécutive et favoriser l'épanouissement professionnel de ses membres.

Pour y parvenir, trois objectifs sont fixés :

1. Améliorer la planification des tâches,
2. Améliorer les processus internes,
3. Mettre en place une collecte annuelle des besoins et suggestions en matière de bien-être au travail ainsi qu'une politique visant à les rencontrer.

**Financité**

info@financite.be  
+32 (0)2 340 08 60  
www.financite.be

**BRUXELLES-BRABANT**  
Rue Botanique 75 1210  
Bruxelles

**NAMUR-HAINAUT**  
Rue de Marcinelle 30,  
6000 Charleroi

**LIÈGE-LUXEMBOURG**  
**(siège social)**  
Rue Pierreuse 57  
4000 Liège